

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'à **19 h, le 28 mai 2018, à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau**, aura lieu une assemblée publique pour la consultation des personnes concernées relativement à une (1) demande d'autorisation de dérogation mineure.

La demande de dérogation aux règlements d'urbanisme est la suivante :

1. Demande de dérogation numéro DM-18-003
 - Pour l'immeuble situé au 260, avenue Saint-Denis, de rendre conforme la distance entre le garage isolé et le bâtiment principal situé à 0,85 m au lieu du 3 m prescrit par la réglementation;

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Le dossier de cette demande est disponible pour consultation au bureau du service de l'urbanisme de la ville durant les heures ordinaires de bureau.

Donné à Donnacona, le 2 mai 2018.

Le greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat, oma